

**Association Aviation Sans Frontières (ASF)**

Orly Fret 768

94 398 Orly Aéroport Cedex – SIREN 334 315 991

-oOo-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice 2023**

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit légal des comptes annuels de l'Association ASF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant de notre nomination à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe « Règles générales » en page 7 de la plaquette des comptes annuels concernant les informations complémentaires pour donner une image fidèle. Il y est notamment stipulé que :

- *Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.*
- *L'application des conventions d'établissement des comptes annuels selon la « continuité d'exploitation ».*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport financier du Trésorier et des autres documents adressés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient au Conseil d'Administration d'arrêter des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration présidé par le Président de l'Association.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve où un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait, à Paris le 07 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

Daniel SIBONI

**COMPTES ANNUELS**

**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

**Rapport de présentation des comptes annuels**Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE  
COMPTABLE**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos soins et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 09/12/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association AVIATION SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	6 178 586
Total des ressources	3 646 013
<b>Résultat net comptable (Déficit)</b>	<b>-89 096</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS  
Le 01/01/1900KARINE DAVID SANINT  
EXPERT COMPTABLE

## Bilan actif

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	59 158	52 366	6 792	7 677
Immobilisations corporelles	3 409 251	1 021 097	2 388 154	2 570 695
Immobilisations financières	17 359		17 359	21 559
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 485 767</b>	<b>1 073 463</b>	<b>2 412 304</b>	<b>2 599 931</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises	204 653	113 584	91 069	189 653
Avances et acomptes versés sur commandes	6 000		6 000	19 797
Créances				
Usagers et comptes rattachés	143 529		143 529	495 233
Autres	240 170		240 170	180 366
Valeurs mobilières de placement	3 248		3 248	3 248
Disponibilités (autres que caisse)	3 182 085		3 182 085	2 463 614
Caisse	61 155		61 155	47 067
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 840 841</b>	<b>113 584</b>	<b>3 727 257</b>	<b>3 398 978</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	39 025		39 025	6 584
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>39 025</b>		<b>39 025</b>	<b>6 584</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 365 633</b>	<b>1 187 047</b>	<b>6 178 586</b>	<b>6 005 493</b>

Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre :				
--	--	--	--	--

## Bilan passif

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	61 470	61 470
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-89 096</b>	<b>217 062</b>
Report à nouveau	2 311 406	2 118 455
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>2 283 781</b>	<b>2 396 987</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>2 283 781</b>	<b>2 396 987</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>515 400</b>	<b>515 400</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>200 108</b>	<b>505 477</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	1 892 000	2 171 726
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	222 971	257 487
Autres	94 326	158 417
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 009 190</b>	<b>2 082 152</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>970 000</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 178 586</b>	<b>6 005 493</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	1 607 210
Dont à moins d'un an (a)	1 572 087
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	



## Compte de résultat

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	25 140	0,69	37 981	0,86	-12 841	-33,81
Production vendue	1 637 378	44,69	2 072 119	47,18	-434 741	-20,98
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	18 000	0,49	25 672	0,58	-7 672	-29,89
Reprises et Transferts de charge	22 667	0,62	10 356	0,24	12 311	118,88
Cotisations	40 880	1,12	62 444	1,42	-21 564	-34,53
Autres produits	1 980 385	54,05	2 200 648	50,11	-220 263	-10,01
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 724 450</b>	<b>101,65</b>	<b>4 409 220</b>	<b>100,39</b>	<b>-684 770</b>	<b>-15,53</b>
Achats de marchandises	11 533	0,31	11 233	0,26	300	2,67
Variation de stock de marchandises			-26 551	-0,60	26 551	-100,00
Achats de matières premières	76 942	2,10	144 075	3,28	-67 133	-46,60
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	2 942 199	80,30	2 987 730	68,03	-45 531	-1,52
Impôts et taxes	135 558	3,70	205 408	4,68	-69 850	-34,01
Salaires et Traitements	436 470	11,91	429 078	9,77	7 392	1,72
Charges sociales	125 826	3,43	136 256	3,10	-10 430	-7,65
Amortissements et provisions	315 191	8,60	325 219	7,40	-10 028	-3,08
Autres charges	112 502	3,07	76 757	1,75	35 745	46,57
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4 156 222</b>	<b>113,43</b>	<b>4 289 205</b>	<b>97,66</b>	<b>-132 983</b>	<b>-3,10</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-431 772</b>	<b>-11,78</b>	<b>120 015</b>	<b>2,73</b>	<b>-551 787</b>	<b>-459,77</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	145 450	3,97	95 106	2,17	50 345	52,94
Charges financières	69 013	1,88	117 646	2,68	-48 633	-41,34
<b>Résultat financier</b>	<b>76 438</b>	<b>2,09</b>	<b>-22 540</b>	<b>-0,51</b>	<b>98 978</b>	<b>-439,12</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-355 334</b>	<b>-9,70</b>	<b>97 475</b>	<b>2,22</b>	<b>-452 809</b>	<b>-464,54</b>
Produits exceptionnels			1 061 391	24,17	-1 061 391	-100,00
Charges exceptionnelles	39 131	1,07	908 138	20,68	-869 007	-95,69
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-39 131</b>	<b>-1,07</b>	<b>153 253</b>	<b>3,49</b>	<b>-192 384</b>	<b>-125,53</b>
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	357 439	9,76	72 320	1,65	285 119	394,24
Engagements à réaliser	52 070	1,42	105 987	2,41	-53 917	-50,87
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-89 096</b>	<b>-2,43</b>	<b>217 062</b>	<b>4,94</b>	<b>-306 157</b>	<b>-141,05</b>

**COMPTES ANNUELS**

**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'association : AVIATION SANS FRONTIERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 6 178 586 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 89 096 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2024 par le conseil d'administration.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association Aviation Sans Frontières est une ONG qui a pour but de conduire des missions humanitaires auprès des plus démunis au cœur du pays en voie de développement.

Elle conduit également des missions en France auprès de personnes en difficulté physique et sociale.

Aviation Sans Frontières apporte un soutien indispensable auprès des nombreuses ONG qui font régulièrement appel à elle.

A compléter par Missions

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Installations techniques : 5 à 10 ans

\* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

\* Matériel de transport :

les moteurs sont amortis à l'heure de vol qui résulte de la division du coût d'achat par le potentiel d'heure du moteur au moment de son achat.

Les coques sont amorties sur 20 ans .

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

**Faits caractéristiques**

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

**Autres éléments significatifs**

---

A compléter

## Notes sur le bilan

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 066	1 092		59 158
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>58 066</b>	<b>1 092</b>		<b>59 158</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 877	1 424		55 302
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	3 323 284			3 323 284
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		30 665		30 665
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 377 162</b>	<b>32 089</b>		<b>3 409 251</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 559			17 359
<b>Immobilisations financières</b>	<b>21 559</b>			<b>17 359</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 456 786</b>	<b>33 181</b>		<b>3 485 767</b>

## Notes sur le bilan

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 388	1 978		52 366
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>50 388</b>	<b>1 978</b>		<b>52 366</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 951	7 808		31 735
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	711 093	133 959		845 052
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 423	72 888		144 311
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>806 467</b>	<b>214 655</b>		<b>1 021 097</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>856 856</b>	<b>216 633</b>		<b>1 073 463</b>

## Notes sur le bilan

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 440 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 359		17 359
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	143 529	143 529	
Autres	240 170	240 170	
Charges constatées d'avance	39 025	39 025	
<b>Total</b>	<b>440 083</b>	<b>422 724</b>	<b>17 359</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	14 317
PRODUITS A RECEVOIR 2023	204 998
<b>Total</b>	<b>219 316</b>



## Notes sur le bilan

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 400				10 400
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	505 000				505 000
<b>Total</b>	<b>515 400</b>				<b>515 400</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 179 297 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 892 000	284 790	1 166 313	440 897
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	222 971	222 971		
Dettes fiscales et sociales	85 126	85 126		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 200	9 200		
Produits constatés d'avance	970 000	970 000		
<b>Total</b>	<b>3 179 297</b>	<b>1 572 087</b>	<b>1 166 313</b>	<b>440 897</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	279 725			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	32 683
Charges sociales s/congés à payer	13 668
CHARGES A PAYER 2023	9 200
<b>Total</b>	<b>55 551</b>

## Notes sur le bilan

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	39 025		
<b>Total</b>	<b>39 025</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	970 000		
<b>Total</b>	<b>970 000</b>		

## Autres informations

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

## Engagements financiers

## Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Hypothèque Avions - nouveau financement</i>	2 000 000
Autres engagements donnés	2 000 000
<b>Total</b>	<b>2 000 000</b>

## Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	2 018 799	934 769
Prestations en nature	516 256	678 672
Dons en nature	2 838 255	4 185 450
<b>Total</b>	<b>5 373 310</b>	<b>5 798 891</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature	148 614	1 047 186
Mise à disposition gratuite de biens et services	2 386 441	566 255
Prestations Personnel bénévole	2 838 255	4 185 450
<b>Total</b>	<b>5 373 310</b>	<b>5 798 891</b>

## Compte de résultat par origine et destination 2023

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

## Compte de résultat par origine et destination (CROD)

A - PRODUITS ET C HARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Total	Dont générosité du Public	Total	Dont générosité du Public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	1 996 495	1 996 495	2 315 040	2 315 040
1.1 Cotisations sans contrepartie	40 880	40 880	41 300	41 300
1.2 Dons, legs et mécénat	1 942 615	1 942 615	2 193 740	2 193 740
Dons manuels	1 745 261	1 745 261	1 774 247	1 774 247
Legs, donations et assurance-vie	27 354	27 354	86 493	86 493
Mécénat	170 000	170 000	333 000	333 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	13 000	13 000	80 000	80 000
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	1 825 405	-	2 499 745	-
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	500	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 825 405	-	2 499 245	-
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	48 000	-	25 672	-
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	-	-	-	-
<b>5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	357 439	357 439	72 320	72 320
<b>TOTAL</b>	<b>4 227 339</b>	<b>2 353 934</b>	<b>4 912 777</b>	<b>2 387 360</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	2 989 891	1 354 260	3 467 889	1 099 214
1.1 Réalisées en France	595 975	507 309	165 542	106 428
Actions réalisées par l'organisme	507 309	507 309	165 542	106 428
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	88 666	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	2 393 916	846 951	3 302 347	992 786
Actions réalisées par l'organisme	2 274 899	774 917	3 238 770	929 209
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	119 016	72 034	63 577	63 577
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	909 495	909 495	622 648	622 648
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	690 358	690 358	521 063	521 063
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	219 137	219 137	101 585	101 585
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	330 661	321 041	497 789	497 789
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	34 318	-	1 402	-
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	-	-	-	-
<b>6 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	52 070	52 070	105 987	105 987
<b>TOTAL</b>	<b>4 316 435</b>	<b>2 636 866</b>	<b>4 695 715</b>	<b>2 325 638</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 89 096</b>	<b>-</b>	<b>217 062</b>	<b>-</b>

B CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	5 373 309	5 373 309	5 798 880	5 798 880
Bénévolat	2 838 255	2 838 255	4 185 450	4 185 450
Prestations en nature	390 628	390 628	457 885	457 885
Dons en nature	2 144 427	2 144 427	1 155 545	1 155 545
<b>2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	-	-	-	-
<b>3 - CONCOURS PUBLIC EN NATURE</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 373 309</b>	<b>5 373 309</b>	<b>5 798 880</b>	<b>5 798 880</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	5 086 532	5 086 532	4 983 598	4 983 598
Réalisées en France	1 950 718	1 950 718	1 180 377	1 180 377
Réalisées à l'étranger	3 135 814	3 135 814	3 803 221	3 803 221
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	161 150	119 717	514 262	394 965
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	125 628	125 628	301 020	188 640
<b>TOTAL</b>	<b>5 373 309</b>	<b>5 331 877</b>	<b>5 798 880</b>	<b>5 567 203</b>

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 20

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Emplois par destination	Exercice 2023	Exercice 2022	Ressources par origine	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1 - Missions sociales			1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisés en France par l'organisme	507 309	106 478	1.1 Contributions sans contrepartie	40 880	41 300
1.2 Réalisés à l'étranger	846 951	992 786	1.2 Dons, legs et mécénats	1 745 261	1 774 247
2 - Frais de recherche de fonds			Dons manuels	27 354	86 493
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	690 358	521 063	Legs, donations et assurances-vie	170 000	383 000
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	219 137	101 585	Mécénats	13 000	80 000
3 - Frais de fonctionnement	321 041	487 789	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
<b>Total des emplois</b>	<b>2 586 797</b>	<b>2 219 651</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 996 495</b>	<b>2 315 040</b>
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			2 - Reprise sur provisions et dépréciations		
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	52 070	105 987	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	357 439	72 320
<b>Excédent de la générosité du public de l'exercice</b>	<b>2 636 866</b>	<b>61 722</b>	<b>Déficit de la générosité du public de l'exercice</b>	<b>282 932</b>	<b>2 636 866</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 636 866</b>	<b>2 387 360</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 636 866</b>	<b>2 387 360</b>
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) (insuffisance) excédent de la générosité du public					
			Ressources / (Déficit) reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	207 916	146 194
				75 016	61 722
					207 916
<b>Contribution volontaires en nature liée à la GP</b>			<b>Contribution volontaires en nature liée à la GP</b>		
Emplois de l'exercice	Exercice 2023	Exercice 2022	Ressources de l'exercice	Exercice 2023	Exercice 2022
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	1 950 718	1 180 377	Bénévolet	2 838 255	4 185 450
Réalisées à l'étranger	3 135 814	3 803 221	Prestations en nature	390 628	457 885
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	119 717	394 965	Dons en nature	2 144 427	1 155 545
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	125 628	188 640	<b>TOTAL</b>	<b>5 373 309</b>	<b>5 798 880</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 331 877</b>	<b>5 567 203</b>			
<b>Fonds dédiés à la générosité du public</b>					
Fonds dédiés en début d'exercice	Exercice 2023	Exercice 2022			
Utilisation	505 476	471 809			
Report	357 439	72 320			
<b>Fonds dédiés en fin d'exercice</b>	<b>200 107</b>	<b>505 476</b>			

## Tableau de variation des Fonds dédiés 2023

Daniel Siboni  
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES EN 2023

	FONDS DEDIES AU 31/12/2022	UTILISATION DE FONDS DEDIES EN 2023	REPORT DE FONDS DEDIES DE 2023	FONDS DEDIES AU 31/12/2023
MISSION AVIONS	199 214	199 214	-	-
MISSIONS LAIT	19 840	-	-	19 840
MISSION AILES DE L'AVENIR	32 339	-	39 406	71 745
MISSION HOPITAL PANZI	16 387	7 914	-	8 473
MISSION ACCOMPAGNEMENT ENFANTS MALADES	168 403	124 801	-	43 602
MISSION AILES DU SOURIR	65 081	21 297	-	43 784
MISSION MEDICAERO	4 211	4 211	-	-
MISSION SEISME TURC	-	-	11 760	11 760
MISSION REFUGIES IOM	-	-	903	903
<b>TOTAL</b>	<b>505 475</b>	<b>357 437</b>	<b>52 069</b>	<b>200 107</b>